



Conseil économique et social

Distr. générale
12 septembre 2019
Français
Original : français

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2020
20-29 janvier et 7 février 2020

**Rapports quadriennaux pour la période 2015-2018 présentés
par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application
de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social,
par les organisations non gouvernementales dotées du statut
consultatif auprès du Conseil***

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. African Association of Education for Development	2
2. Sspace Afrique International	3
3. Univers de Solidarité et de Développement	5
4. Villages Unis (United Villages)	7
5. Woiyo Kondeye	9

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



1. AFRICAN ASSOCIATION OF EDUCATION FOR DEVELOPMENT

(Spécial ; 1983)

Introduction

L'association africaine d'éducation pour le développement (ASAFED), est une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif de catégorie générale auprès de Conseil économique et social depuis 1983.

Objectifs

Les buts et objectifs de l'ASAFED sont :

- promouvoir les droits au développement durable et à l'accès à l'éducation pour tous ;
- lutter contre les dépendances à l'aide extérieure;
- promouvoir la santé publique, la protection des droits humains, en particulier ceux des femmes et des enfants;
- promouvoir l'éducation à la paix et la résolution pacifique des conflits.

Changements à signaler

Aucun changement significatif n'est à signaler

Contribution à des activités des Nations Unies

Pendant la période à l'examen, l'ASAFED a abordé la question du contrôle des naissances en Afrique. Pour mémoire, plusieurs traditions africaines, notamment en Afrique centrale, interdisaient les rapports sexuels pendant l'allaitement de l'enfant par sa mère. Dans certains cas, l'allaitement durait de 12 à 15 mois ; cette situation permettait que les femmes espacent les grossesses. Avec l'urbanisation galopante, la mobilité de la population, cela devient très difficile de respecter cette tradition millénaire. C'est pour cette raison que l'ASAFED a commencé à travailler pour le contrôle de naissance

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pendant la période à l'examen, l'ASAFED a participé aux 27^{ème}, 28^{ème}, 29^{ème}, 30^{ème}, 31^{ème}, 32^{ème}, 33^{ème}, 34^{ème}, 35^{ème}, 36^{ème}, 37^{ème} et 38^{ème} sessions du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. L'ASAFED a participé également au groupe de travail de l'Examen périodique universel de tous les pays africains pendant cette période.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Les polémiques sur les questions migratoires déterminent aujourd'hui les choix politiques de plusieurs Etats de la communauté des Nations. C'est pour cette raison que l'ASAFED a mené la campagne pour la Convention de Genève relative aux Réfugiés du 28 juillet 1951 ; la Convention de l'organisation de l'Unité africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique de 10 septembre 1969 ; ainsi que la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs et les membres de leur famille du 18 décembre 1990.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable

Le Sommet de haut niveau qui s'est tenu à New York le 25 septembre 2015 pour l'adoption de l'Agenda pour le développement durable à l'horizon 2030 a constitué un événement très important pour l'ensemble de la communauté des nations. C'était un changement de paradigme sur ces questions. L'ASAFED salue les 17 objectifs arrêtés par ce Sommet. La plupart de ces objectifs coïncident avec les objectifs de l'ASAIED. Nous travaillons pour l'accès à l'éducation de qualité pour tous, l'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie ; nous faisons la promotion pour donner aux individus les moyens de mener une vie saine et aider au bien-être de tous les âges.

Nous organisons des conférences concernant l'accès à l'eau potable, l'assainissement et la gestion des ressources en eau de façon durable ; nous travaillons pour la sécurité alimentaire, l'amélioration de la nutrition et la promotion d'une agriculture durable ; nous sommes pour l'égalité entre les sexes et soutenons l'autonomisation des femmes et des filles. L'ASAFED soutient la position africaine concernant ces sujets : la transformation économique et structurelle et la croissance inclusive, la science, la technologie et l'innovation ; le développement centré sur les personnes ; la durabilité environnementale, la gestion des ressources naturelles et la gestion des risques de catastrophes ; la paix et la sécurité ; le financement et les partenariats.

L'Asafed condamne les pratiques traditionnelles néfastes comme les mutilations génitales féminines, les crimes rituels, la discrimination contre les Albinos. C'est dans ce contexte que nous faisons la promotion de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, notamment son article 29 paragraphe 7.

2. ESPACE AFRIQUE INTERNATIONAL

(Spécial : 2007)

Introduction

Espace Afrique International est une ONG suisse dotée du statut consultatif ECOSOC depuis 2007. Ce troisième rapport quadriennal concerne la période allant de 2015 à 2018 et vise à restituer les grandes lignes, le bilan et la contribution de notre Organisation à l'effort des Nations Unies, à nos efforts collectifs pour un monde meilleur.

Objectifs

Dans le domaine du développement durable :

- contribuer à la promotion, à la diffusion et à la réalisation des ODD à travers des activités concrètes sur le terrain au niveau de l'éducation, de la santé, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, de l'égalité des sexes, des processus de paix, etc.

Dans le domaine de la migration :

- contribuer à rendre les migrations, plus dignes, plus responsables.
- soutenir la fixation des jeunes dans leurs terroirs
- travailler en faveur de l'intégration des migrants et de la jouissance effective de leurs droits économiques, sociaux et culturels

- organiser la diaspora africaine afin qu'elle participe au développement du continent
- soutenir et encourager les migrants dans le processus d'aide au retour dans leur pays d'origine.

Sur les questions des minorités :

- militer en faveur des droits des personnes atteintes d'albinisme
- sensibiliser sur l'albinisme et les problématiques qu'il suscite
- donner de l'espace aux personnes atteintes d'albinisme pour qu'elles puissent s'exprimer, entre autres.

Changements à signaler

Au cours des quatre dernières années, notre organisation s'est particulièrement impliquée dans les problématiques relatives aux personnes d'ascendance africaine (droit au retour des afro-descendants, participation active à la décennie décrétée par l'ONU en faveur des afro-descendants).

Contribution à des activités des Nations Unies

Dans le domaine du développement durable :

- 15 juin 2015 : Espace Afrique International et la Coalition Mondiale des ONG pour les ODD a organisé à l'ONUG son 3ème colloque international sur le thème : « Aller vers le Post-2015 : nouveau paradigme pour une sobriété heureuse ».
- 21 septembre 2016 : Espace Afrique International a organisé à l'ONUG une table ronde sur le thème « Droits de la femme en Afrique : défis et perspectives »
- 23 mars 2017 : Espace Afrique International a organisé à l'ONUG, une Conférence internationale sur le thème : « La contribution de la Société civile dans le processus de paix en Colombie ».

Dans le domaine de la migration :

- Participation aux dialogues annuels Europe-Afrique sur la migration et le développement
- Participation aux forums mondiaux sur la migration et le développement
- 27 juin 2016 : organisation d'un panel à l'ONUG sur le thème : « Migration et développement : quelles perspectives pour la Jeunesse africaine ? »
- contribution à la création de la plateforme ADEPT dédiée à la diaspora.

Sur la question des minorités :

- célébration de la journée internationale de sensibilisation à l'albinisme
- 31 octobre 2016 : organisation d'une table ronde sur l'EPU

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Notre organisation a participé

- aux différentes sessions du Conseil des droits de l'homme (de la 29^{ème} session à la 39^{ème})
- aux conférences annuelles de suivi du sommet mondial sur la société de l'information (IUT)

- aux sessions annuelles de l'OMS
- aux sessions du groupe de travail sur les personnes d'ascendance africaine.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- Bureau de l'expert indépendant sur l'albinisme : collaboration étroite avec l'Experte indépendante et son bureau dans le cadre de la célébration de la journée de sensibilisation à l'albinisme
- Conseil des droits de l'homme : contribution à l'animation de ce mécanisme (prise de parole, organisation de side events)
- Haut-Commissariat aux droits de l'homme : co-organisation à Addis Abeba d'un panel de discussion sur le renforcement des capacités des Institutions Nationales des Droits de l'Homme
- De septembre 2016 à décembre 2018, participation aux différentes consultations en vue du Global Compact on Migration and Development.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable

- Sur le terrain, Espace Afrique International a conduit plusieurs actions et initiatives de sensibilisation et de soutien dans les domaines de l'éducation, de la santé, des droits de la femme au Sénégal, au Mali, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, en RDC.
- Réorientation des priorités de la Coalition des ONG pour les Objectifs de Développement du Millénaire autour des Objectifs de Développement Durable
- Plaidoyer et réseautage autour des Objectifs du Millénaire pour le Développement et des Objectifs de Développement Durable pour une efficience dans l'action.

3. UNIVERS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT

(Spécial : 2011)

Introduction

2015-2018 est une période durant laquelle l'association univers de solidarité et de développement (UNI.SOL.D) a développé des projets en faveur des couches sociales les plus défavorisées conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces projets ont été d'une très grande utilité pour les bénéficiaires.

Objectifs

- But : Lutter contre la pauvreté en améliorant le niveau de vie de la population.
- Objectifs : Les activités agropastorales ; le reboisement ; les initiatives coopératives ; la solidarité et la correspondance entre les jeunes de part le monde ; l'éducation ; la science ; la culture ; le sport ; le loisir ; aider les jeunes à organiser leur vie active dès leur jeune âge ; lutter contre la pauvreté et le chômage ; l'éducation populaire ; lutter contre les IST-VIH /SIDA ; assistance aux personnes âgées et aux déshérités ; mobiliser les femmes à se créer des activités génératrices de revenus.

Changements à signaler

Le statut consultatif spécial a amplifié la grandeur et la crédibilité de l'Association.

Contribution à des activités des Nations Unies

Univers de solidarité et de développement (UNI.SOL.D) relaie les informations reçues de UN-DESA, UN-NGLS, NGO News etc. auprès de nos partenaires et des communautés bénéficiaires de nos actions. Les partenariats qui nous lient aux ONG « HelpAge International » et « International Network for the Prevention of Elder Abuse (INPEA) » nous permettent de relayer les actions prônées à l'« Open-Ended Working Group on Ageing (OEWG) » de l'ONU, où elles sont représentées. UNI.SOL.D promeut les ODD et sensibilise aussi contre l'âgisme.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Durant la période 2015–2018, l'Association n'a pu participer aux réunions de l'ONU en tandem présentiel compte tenu du défaut cruel de financement pour les voyages.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Univers de solidarité et de développement (UNI.SOL.D) a d'excellentes relations avec l'UNESCO à travers le Ministère de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation du Togo. L'association a, à cet effet, bénéficié de beaucoup de manuels de lecture et de calcul ainsi que des formations pour l'éducation des adultes offerts par l'UNESCO à travers ledit Ministère.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable

1. **Projet d'alphabétisation** : Pour lutter contre l'illettrisme, UNI.SOL.D a mis en place un projet d'alphabétisation dans la commune rurale de Kati avec 100 apprenants grâce au financement de la Fondation Maagdenhuis dont le siège est au Pays Bas, et dans la commune urbaine de Kpalimé avec 109 apprenants grâce à l'appui de la Fédération Léo Lagrange Togo.
2. **Projet de construction d'école** : Le projet de construction de salles de classes est un projet réalisé à l'école primaire publique Kpalimé Nogo au Togo grâce au financement du Japon par le biais de l'Ambassade du Japon au Togo avec résidence à Abidjan en Côte d'Ivoire. La cérémonie de signature du contrat de don avec le Japon peut être consultée en cliquant sur le lien : <http://togopresse.tg/togo-le-japon-finance-trois-forages-et-une-ecole-a-hauteur-de-92-millions-de-fcfa/>
3. **Activités en faveur des personnes âgées** : En 2017, Univers de solidarité et de développement a fait la prise en charge sanitaire de 57 personnes âgées et celle vestimentaire de 81 personnes âgées. En dehors des prises en charge, l'équipe d'UNI.SOL.D a rencontré le staff de la Direction nationale des personnes âgées pour plus de collaboration avec le Gouvernement du Togo et le plaidoyer pour que le Gouvernement du Togo signe le Protocol à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux personnes âgées. En outre, un financement de HelpAgeInternational a permis de mettre en place au Togo le projet intitulé « Older People Consultation – Madrid International Plan of Action on Ageing, Third Review (MIPAA 15+) ». Ce projet a permis d'évaluer la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid.

4. VILLAGES UNIS (UNITED VILLAGES)

(Spécial : 2015)

Introduction

VILLAGES UNIS (UNITED VILLAGES) est une ONG de droit suisse créée en 2011 et ayant son siège à Genève en Suisse. Elle est dotée du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies et est reconnue d'utilité publique par le Canton de Genève et par la Confédération Helvétique. Elle bénéficie également du statut d'observateur auprès de l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle).

Objectifs

(VILLAGES UNIS (UNITED VILLAGES) est engagée dans la coopération au développement et l'aide humanitaire aux pays du Sud. Elle poursuit les buts et objectifs suivants :

- Renforcer l'autonomie des populations conformément aux recommandations du développement durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies,
- Contribuer aux affaires humanitaires, aux initiatives pour la promotion des droits de l'homme,
- Valoriser et soutenir l'agriculture, l'alimentation, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et l'hygiène,
- Contribuer à l'éducation pour tous, à la protection de l'enfance, des peuples autochtones, de la santé publique et communautaire.
- Prévenir et lutter contre les maladies telles que le SIDA, la drépanocytose, le paludisme, la fièvre typhoïde et autres pathologies endémiques.

Changements à signaler

Deux changements majeurs sont intervenus dans l'organisation au cours de ces quatre dernières années.

Le premier changement est lié à l'obtention même du statut consultatif ECOSOC par notre Organisation. En effet, le statut a permis à l'ONG d'avoir de nombreuses opportunités dont une visibilité sur le plan international, un espace de plaider en faveur du local, et un réseau de partenariat (Gouvernements, société civile, secteur privé, etc) en faveur des droits de l'homme, du développement durable ce qui a permis de rendre son action plus incisive et efficace.

Le deuxième changement est lié à l'adoption de l'Agenda 2030, notamment des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies. Ainsi, l'ONG a adapté son action et sa philosophie aux exigences de cet Agenda.

A la suite de l'adoption des 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies, l'ONG s'est adaptée aux exigences de cet Agenda 2030 en concédant par exemple, durant les quatre dernières années, de l'espace à la jeunesse, à travers des stages à l'ONU afin de permettre à celle-ci de connaître l'institution des Nations Unies, de se familiariser avec les défis et enjeux de notre planète et d'apporter leurs contributions en tant que leaders de demain.

Contribution à des activités des Nations Unies

En 4 ans, notre organisation a contribué aux activités de l'ONU à travers, notamment :

1. L'organisation d'événements parallèles aux Palais des Nations Unies à Genève sur des thématiques d'importance prioritaire pour les Nations Unies (Migrations, Paix, Eau et assainissement, albinisme, peuples autochtones, déchet dangereux, médecine traditionnelle, etc.). A titre d'exemple :

A la 32^{ème} session du Conseil des droits de l'homme, notre ONG a organisé plusieurs événements parallèles sur les thèmes et aux dates suivants :

- Albinisme : 13 juin 2016 : « célébrer la diversité, promouvoir l'inclusion, protéger nos droits » ;
- Objectifs de Développement Durable : 22 juin 2016 : « L'Agenda 2030 pour l'Afrique : des obstacles aux réalisations, quelles pistes ? » ;
- Peuple autochtone et Agenda 2030 : 24 juin 2016 : « Le droit et l'accès à la santé publique des peuples autochtones dans l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030 » ;
- Migration, 29 juin 2016 : « La crise migratoire en Europe : enjeux et défis »

A la 37^{ème} session du Conseil des droits de l'homme, notre ONG a organisé un événement parallèle intitulé : « Droit à l'environnement : déchets dangereux en Afrique », le 8 mars 2017.

2. L'animation des sessions du Conseil des droits de l'homme à travers des déclarations orales (prise de position, plaidoyer, etc.) : par exemple, prise de parole lors de la 31^{ème} session du Conseil des droits de l'homme sur le rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation ; prise de parole lors de la 39^{ème} session du Conseil des droits de l'homme sur les paysans et les travailleurs en zone rurale et bien d'autres.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Depuis l'obtention de son statut ECOSOC, notre organisation a participé activement à la plupart des réunions de l'ONU :

Conseil des droits de l'homme : notre organisation a participé à toutes ses sessions depuis la 29^{ème} jusqu'à la 40^{ème} session.

WSIS Forum annuel de l'IUT : notre organisation a participé aux différents forums annuels de l'IUT.

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore : au cours des 4 dernières années, notre organisation a participé aux réunions annuelles de ce Comité.

De façon plus générale, l'organisation a participé à plusieurs réunions de la CNUCED, de l'OMC, de la FAO, du HCR, de l'Unicef, de l'OMS, du BIT, de ONU Femme, etc.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En juin 2016, VILLAGES UNIS (UNITED VILLAGES) a célébré la Journée Internationale sur l'albinisme en organisant avec ses partenaires de la société civile et le Bureau de l'Experte indépendante sur l'albinisme, une conférence en marge de la 32^{ème} session du Conseil des droits de l'homme.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable

L'organisation a mené plusieurs initiatives en faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Dans le domaine de l'éducation, en quatre ans, l'organisation, grâce à ses plaidoyers en faveur de l'éducation, a réussi à obtenir du matériel informatique auprès de ses partenaires, matériel destiné aux écoles des pays du Sud (Togo, Benin, Burkina Faso).

Dans le domaine de la santé, une mission, conduite au Togo en 2017, a permis de soutenir des projets de santé communautaire, de soutenir financièrement des hôpitaux au Togo et de financer des campagnes de dépistage et de sensibilisation sur la fièvre Lassa, le VIH/SIDA, la fièvre typhoïde et la fièvre jaune, la rougeole et l'hygiène en milieu scolaire et sanitaire, entre autres.

Dans le domaine de la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim, l'organisation a mis sur pied au Togo un projet d'agriculture vivrière et d'élevage et un centre de formation technique qui s'adresse aux agriculteurs, aux horticulteurs et aux maraîchers.

Dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, l'organisation a mené des campagnes de sensibilisation et d'éducation au niveau de certains villages au Togo.

Il est à noter que l'organisation s'est investie dans la conception et la mise en œuvre des phases pilotes des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement dans les villages, au Togo.

En 4 ans, l'organisation a mené plusieurs actions dans le domaine des droits de l'homme, du développement durable et du bien-être des personnes. Certaines de ces actions ont généré un changement positif dans le destin et le quotidien des personnes. D'autres demeurent un vaste chantier, riche de défis à relever.

5. WOIYO KONDEYE

(Spécial : 2007)

Introduction

Organisation non gouvernementale à but non lucratif, Woïyo Kondéye en langue Songhoï signifiant 'Espace de Réflexion et d'Entraide avec les Femmes' a été créée le 10 juin 1994 et agréée le 20 octobre 1994 sous le N°509/ MAT-S-DNAT, suite au constat que les femmes maliennes en majorité et singulièrement celles vivant en milieu rural sont sous informées, surchargées, sous équipées, peu ou pas du tout formées et manquent cruellement de revenus dans un environnement très hostile à leur auto promotion. Pourtant, elles jouent un rôle très important dans le développement socio-économique du pays. Woïyo Kondéye soutient depuis plus de 15 ans les actions des femmes et des communautés à la base pour leur épanouissement et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Objectifs

L'organisation a pour mission fondamentale de soutenir les actions des femmes à la base et leurs communautés dans le cadre de l'information, la formation, la communication et les initiatives de base. Il s'agit d'apporter un appui technique et de

conseiller les femmes et leurs communautés dans l'étude et la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des initiatives en matière de développement.

Changements à signaler

Pour parfaire sa gouvernance interne, elle s'est dotée en plus de son secrétariat exécutif d'un conseil d'administration.

Contribution à des activités des Nations Unies

Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU: l'organisation travaille avec plusieurs agences de l'ONU et Save the Children sur la violence basée sur le genre dans les zones de conflits. Avec plus de 10 groupements de femmes, l'UNICEF et le PAM, elle contribue à l'éducation nutritionnelle des enfants du Nord dans les écoles, notamment dans le cercle de Niafunké (région de Tombouctou). Elle participe également au réseau climat dans le cadre du changement climatique et elle s'intéresse à la problématique « Genre et changement climatique ». A cet effet, elle initie les femmes rurales du village de Korokoro et Mandé (région de Koulikoro) où les femmes coupent le bois pour améliorer leurs revenus, aux techniques de production de plants et à la protection des espèces en voie de disparition notamment le karité, le néré et le baobab. Elle participe auprès du Ministère en charge de la femme à promouvoir l'approche genre et à ce titre informe et forme les communautés villageoises sur la politique nationale genre. Certaines de ses membres participent aux travaux de la Commission de la condition de la femme (CSW). Elle est également membre du groupe Droits de l'homme qu'elle essaie de vulgariser au niveau des groupements de base à travers la Convention sur toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), la Convention sur les droits de l'enfant (CDE) et les résolutions 1325, 1820 et 1880 du Conseil de sécurité en lien avec l'Accord pour la paix et la réconciliation.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La Secrétaire générale de l'organisation a participé aux travaux de la 62^{ème} session de la Commission de la condition de la femme (CSW) à New-York.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Dans le cadre du processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, l'organisation a mené des initiatives liées à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement : la campagne des cantines scolaires pour lutter contre la pauvreté, la malnutrition et l'insécurité alimentaire et maintenir les élèves à l'école en zone de conflit, le renforcement des capacités communautaires des femmes à travers l'alphabétisation appliquée et les activités d'information citoyenne pour plus d'autonomisation des femmes, et la création de coopératives pour l'autonomisation économique des femmes.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable

Réalisation de plusieurs projets :

1. Renforcement des capacités des femmes rurales sur les méfaits des pesticides et sur les techniques de compostage et d'agroécologie à Korokoro, Région de Koulikoro.

2. « Briser le silence, lever les tabous, mieux informer sur les violences basées sur le genre en Afrique de l'ouest » à Bamako et dans huit régions.

3. Distribution alimentaire gratuite de céréales dans deux communes du cercle de Niafouké et dans cinq villages de la commune rurale du Mandé.

4. Projet de maraichage « Produire et consommer sans produits chimiques et sans dégagement de gaz à effet de serre » dans cinq villages de la Commune du Mandé-Cercle de Kati, Tombouctou.
